



Acheter une maison à un parent

Par **Celine27**, le **08/09/2016 à 15:18**

Bonjour,

Mon père possède une maison estimée à 90 000 euros, j'aimerais lui acheter. A quel prix minimum, pourrait-il me la vendre ?

Sinon imaginons qu'il me fasse une donation combien vais-je devoir payer de frais ?

Par **janus2fr**, le **08/09/2016 à 15:43**

Bonjour,

En cas de donation entre parent et enfant, vous disposez d'un abattement de 100000€ tous les 15 ans.

Donc si vous n'avez pas eu de donation depuis 15 ans, une donation d'une valeur de 90000€ se fera sans frais.

Par **Celine27**, le **08/09/2016 à 15:50**

D'accord, et vous ne savez pas à quel prix je peux lui acheter au minimum sinon. Parce que ça m'embête qu'il me la donne... Apparemment, on ne peut pas vendre un bien trop sous estimé.